



Master Droit des activités économiques et sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des activités économiques et sociales. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02040668

HAL Id: hceres-02040668

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040668>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 2-Droit et Santé

Demande n° S3100015146

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit des activités économiques et sociales



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les deux spécialités présentées remplissent parfaitement les objectifs scientifiques et pédagogiques d'un Master. Les objectifs professionnels et les débouchés sont convenablement ciblés. L'une des spécialités, «Ingénierie salariale et relations sociales (IS-RS)» se proposant de former des gestionnaires en ressources humaines pour tous les secteurs d'activités, tandis que l'autre, «Direction et responsabilités dans le champ social (DR-CS)» vise plus spécifiquement l'exercice des responsabilités dans le secteur social et médico-social.

Les deux spécialités considérées sont convenablement positionnées dans l'environnement du marché de l'emploi, même si l'une et l'autre connaissent certainement des formations concurrentes.

Des formations cohérentes avec les parcours qui y conduisent. La spécialisation des universitaires et la présence de nombreux professionnels impliqués dans le champ de compétence des masters, sont gage de qualité de la formation.

Toutefois, on peut regretter l'absence d'une présentation plus précise des travaux de recherches et publications de ses membres, en lien avec les formations dispensées (le champ est renseigné pour seulement deux personnes).

L'implication particulièrement forte des praticiens permet sans nul doute une bonne professionnalisation des diplômés. Toutefois, la durée du stage est un peu courte, pour une appréhension des spécificités des fonctions auxquelles préparent les masters, surtout pour la spécialité DR-CS.

● Points forts :

- La cohérence et la lisibilité du Master sont bonnes.
- Les deux spécialités répondent bien à un besoin de professionnels de haut niveau dans leur pluridisciplinarité.
- La mutualisation des enseignements est bien utilisée et l'adossement du Master à une équipe de recherche solide, ainsi qu'un excellent réseau professionnel, favorise l'insertion professionnelle des diplômés dans le secteur social et médico-social.

● Points faibles :

- En dehors des liens très spécifiques avec l'ENPJJ, les partenariats avec d'autres organismes de formation dans le champ du social ne sont pas exploités.
- La faiblesse des données chiffrées sur le devenir des diplômés ne permet pas d'avoir le recul nécessaire à une adaptation des objectifs de la formation.



Avis par spécialité

Direction et responsabilité dans le champ social

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une pluridisciplinarité bien équilibrée en fonction des objectifs de formation.
 - Bon réseau professionnel d'intervenants.
 - Partenariat avec l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ).
 - Capacité de la spécialité à répondre aux exigences de professionnalisation grandissantes dans le secteur social et médico-social.
- Points faibles :
 - En dehors des liens très spécifiques avec l'ENPJJ, les partenariats avec d'autres organismes de formation dans le champ du social ne sont pas exploités.
 - Le stage est trop court pour appréhender sérieusement les problématiques concrètes de direction dans le secteur.
- Recommandations :
 - C'est principalement pour cette spécialité qu'il conviendrait de nouer des partenariats plus denses avec les organismes aussi bien privés, principalement associatifs, que publics, dans le secteur médico-social, non seulement avec les employeurs potentiels, mais aussi les organismes de formation.
 - Un doublement de la durée minimale du stage s'impose.

Ingénierie salariale et relations sociales

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une pluridisciplinarité bien équilibrée en fonction des objectifs de formation.
 - La mutualisation des enseignements étant bien utilisée.
 - Le Master remplit bien son objectif de spécialisation de haut niveau dans le cursus AES.
- Points faibles :
 - La place et la spécificité de cette formation universitaire n'est pas mise en évidence, parmi les offres de formations en gestion des ressources humaines.
 - Le stage est trop court.
 - La faiblesse des données chiffrées sur le devenir des diplômés ne permet pas d'avoir le recul nécessaire à une adaptation des objectifs de la formation.
- Recommandations :
 - Il conviendrait de développer des partenariats avec les organismes proposant des formations à destination des associations et des collectivités territoriales, de manière à ce que la vocation généraliste de la spécialité IS-RS s'enrichisse des spécificités de ces secteurs.
 - Un doublement de la durée du stage paraît souhaitable, pour une meilleure appréhension concrète des responsabilités de l'ingénierie salariale.



Commentaire et recommandations

- Les liens particulièrement denses que nouent les organismes aussi bien privés, principalement associatifs, que publics, dans le secteur médico-social, devraient conduire à développer avec eux des partenariats, non seulement pour la spécialité DR-CS, mais aussi IS-RS, dont la vocation généraliste gagnerait à s'intéresser aux spécificités du secteur.
- Le stage est d'une durée insuffisante, pour l'appréhension sur le terrain aussi bien des responsabilités de direction que de l'ingénierie salariale.